

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

**Séance du Conseil Municipal du
28 Mars 2022**

Délibération N° : 20220328-06

OBJET : Vote des budgets 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le 28 du mois de Mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 23/03/2022

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 12

Florent BUES – Dominique LEPAS – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT – Philippe RIBOT – Florian BOURCIER – Carine AUDIER-MERLE – Emmanuel MIEGGE – Nicolas TENOUX – Joël GAUCHE – Philippe BOULET – Charles LACROIX.

POUVOIRS : 2

Marie-Hélène FAROUZE a donné pouvoir à Charles LACROIX.

Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Florent BUES.

NOMBRE DE VOTANTS : 14

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuel MIEGGE.

Monsieur le Maire présente et propose les budgets primitifs 2022 et demande l'approbation du Conseil Municipal par chapitres pour les sections de fonctionnement et par opérations pour les sections d'investissement :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	1 498 345.26 €	1 954 468.11 €
Budget du Camping d'Abriès	51 752.31 €	66 553.72 €
Budget de la Régie de transports	0.03 €	0.00 €
Total consolidé	1 550 097.60 €	2 021 021.83 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 14 voix pour,

ARRPOUVE les budgets primitifs de l'exercice 2022 proposés ci-dessous, par chapitres pour les sections de fonctionnement et par opérations pour les sections d'investissement.

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.